

Charte éthique de l'UCP Payerne

L'UCP Payerne s'engage à soutenir la charte éthique de Swiss Olympic. Le club promeut un sport sain, respectueux, équitable et dynamique. Les membres de l'UCP s'engagent à vivre pleinement le fair-play, à faire preuve de respect mutuel, et à communiquer et agir dans la bienveillance et la transparence.

À travers cette charte, l'UCP Payerne souhaite informer toutes les parties prenantes (membres, familles, proches, etc.) :

- de sa politique interne concernant l'éthique dans le sport ;
- du fait que la prévention est au cœur de ses préoccupations ;
- qu'une commission éthique interne existe (minimum 2 personnes), chargée d'informer, de promouvoir et de garantir le développement de l'éthique au sein du club.

Cette commission reste à l'écoute de toute personne, gratuitement, en toute confidentialité et objectivité.

1. Traiter chaque personne de manière égale

Aucune personne ne doit faire l'objet de discrimination liée à la nationalité, à l'âge, au genre, à l'orientation sexuelle, à l'origine sociale, à la religion ou aux opinions politiques. Au sein de l'UCP Payerne, iel est sensibilisé-e à ces questions et peut contacter la commission éthique en toute confidentialité en cas de discrimination. Les coachs sont également formé-es à ces thématiques et ont la responsabilité de traiter chaque membre de manière équitable.

2. Promouvoir l'harmonie du sport avec la vie sociale

Le sport favorise la santé physique et mentale et contribue au bien-être général. Les exigences liées à l'entraînement et à la compétition doivent rester compatibles avec la formation, l'activité professionnelle et la vie personnelle de chaque membre. L'UCP veille à ce que la planification des entraînements et des compétitions respecte l'équilibre de vie de tou·tes. Les horaires et charges sont pensés pour permettre à chacun-e de s'épanouir sur le terrain comme en dehors. La performance sportive n'a de valeur que dans un environnement respectueux du rythme et des besoins de chacun-e.

3. Renforcer le partage des responsabilités

L'UCP valorise la participation active de tou-t'es ses membres aux décisions qui les concernent. Chaque personne est encouragée à contribuer, à exprimer ses idées et à assumer sa part de responsabilité dans la vie du club. Lors de l'assemblée générale, iel peut s'exprimer librement et, s'iel le souhaite, s'engager dans un rôle défini au sein de l'organisation.

4. Respecter pleinement les membres au lieu de les surmener

L'UCP veille à préserver l'intégrité physique et psychique de chacun-e. La performance sportive doit toujours respecter la santé, la dignité et le bien-être des personnes impliquées. Les coachs ont la responsabilité de protéger et de soutenir les membres sans les pousser au surmenage.

5. Éduquer à une attitude juste envers les autres et la nature

L'UCP encourage une attitude respectueuse dans toutes les relations humaines et envers l'environnement. Sur et en dehors du terrain, iel agit avec bienveillance et veille à réduire son empreinte écologique. Par exemple, les déplacements en covoiturage et l'utilisation de matériel réutilisable lors des événements sont privilégiés.

6. S'opposer à la violence et au harcèlement

L'UCP adopte une tolérance zéro envers toute forme de violence physique, psychologique ou numérique. Iel s'engage à rester vigilant-e, à sensibiliser son entourage et à intervenir de manière appropriée pour préserver un environnement sûr et respectueux. Toute personne témoin ou victime de harcèlement ou de violence peut contacter la commission éthique en toute confidentialité.

7. S'opposer au dopage et à la drogue

L'UCP s'oppose fermement à l'usage de drogues, de stimulants ou de substances dopantes. Iel s'engage à informer les membres sur les risques et à agir immédiatement en cas de consommation, d'administration ou de diffusion de substances interdites. La santé et l'intégrité sportive priment sur la performance.

8. S'opposer aux abus sexuels

L'UCP applique une tolérance zéro envers toute forme d'abus ou de violence sexuelle. Chaque membre s'engage à respecter l'intégrité physique et psychique d'autrui. Le club informe, sensibilise et intervient sans délai pour garantir un cadre sûr et digne. Toute personne témoin ou victime d'un geste inapproprié peut s'adresser à la commission éthique en toute confidentialité.

9. Dire non au tabac et à l'alcool pendant le sport

L'UCP proscrit la consommation de tabac et d'alcool pendant toute activité sportive. Iel sensibilise chaque membre aux effets négatifs de ces substances et promeut un mode de vie sain, où l'énergie vient du jeu et du plaisir du sport, non des stimulants.

La commission éthique

La commission éthique de l'UCP Payerne est indépendante du comité et de la présidence afin d'assurer une totale objectivité. Elle est à disposition de tou·tes : membres, coachs, familles gratuitement, en toute confidentialité et bienveillance.

Parmi ses actions :

- création d'une section dédiée à l'éthique sur le site web de l'UCP ;
- rencontres avec les familles des équipes juniors au début de chaque saison ;
- intégration et suivi de l'éthique au sein du club ;
- présence lors de l'assemblée générale ;
- collaboration avec une psychologue externe en cas de besoin.

Sanctions en cas de manquement

Conformément à la charte de l'UCP Payerne, iel peut être exclu·e du club et dénoncé·e aux autorités compétentes en cas de :

- discrimination envers un·e autre membre ;
- atteinte à l'intégrité physique ou psychique d'autrui ;
- actes de violence ou de harcèlement ;
- consommation de drogues ou stimulants ;
- abus sexuel ;
- consommation d'alcool ou de tabac pendant l'activité sportive.

Contacts interne


Commission éthique UCP : Commission à former

Contacts :


E-mail : ethique@ucpayerne.ch

Autres contacts

 Mélanie Hindi, resp. intégrité au SEPS du Canton de Vaud: 021 316 39 27 ou 079 623 12 91.

 Swiss Sport Integrity : +41 31 550 21 31 (consultation anonyme possible)

 www.sportintegrity.ch

 ciao.ch (destiné aux 11-20 ans) et ontécoute.ch (destiné aux 18-25 ans)